

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS 76, qui coule

Code du produit: 10785

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Résine de réaction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30
+33 (3) 883 737 37
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement

Danger

 · Composants dangereux
 · déterminants pour l'étiquetage:
 · Mentions de danger

styrène

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260

Ne pas respirer les vapeurs.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec
 précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les
 lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent
 être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de
malaise.

P405

Garder sous clef.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient
fermé de manière étanche.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la
réglementation locale/régionale/nationale/internationale.· Indications complémentaires:

Contient bis(2-éthylhexanoate) de cobalt. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**· Description:Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non
dangereux.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 100-42-5 EINECS: 202-851-5 Numéro index: 601-026-00-0 Reg.nr.: 01-2119457861-32	styrène Flam. Liq. 3, H226 Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412	25-50%
CAS: 38668-48-3 EINECS: 254-075-1 Reg.nr.: 01-2119980937-17	1,1'-(p-tolylimino)dipropene-2-ol Acute Tox. 2, H300 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412	<1%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46 02-2119752482-38-0000	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<1%
CAS: 136-52-7 EINECS: 205-250-6 Reg.nr.: 01-2119524678-29-xxxx	bis(2-éthylhexanoate) de cobalt Repr. 2, H361f Aquatic Acute 1, H400 Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 3, H412	<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.
 Position et transport en position latérale stable.
 Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées
 Migraine
 Etourdissement
 Vertiges

· Risques

Risque d'incidents respiratoires.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Cyanure d'hydrogène (HCN)

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS 76, qui coule

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Classe de stockage:**

3

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

100-42-5 styrène

VME Valeur à long terme: 215 mg/m³, 50 ppm

141-78-6 acétate d'éthyle

VME Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm

· **DNEL**

100-42-5 styrène

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,1 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	406 mg/kg bw/day (ARB)
		343 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	289-306 mg/m ³ Air (ARB)
		174,25-182,75 mg/m ³ Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	85 mg/m ³ Air (ARB)
		10,2 mg/m ³ Air (BEV)

· **PNEC**

100-42-5 styrène

PNEC (wässrig) 5,0 mg/l (KA)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS 76, qui coule

(suite de la page 5)

PNEC (fest)	0,0028 mg/l (MW)
	0,028 mg/l (SW)
	0,04 mg/l (WAS)
	0,2 mg/kg Trockengew (BO)
	0,0614 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,614 mg/kg Trockengew (SWS)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
 Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Protection respiratoire:

Filtre provisoire:
 Filtre A/P2
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
 recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:
 ARRETIL (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:
 STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:
 SLIG SPEZIAL (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:
 STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)
 Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/ EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle_spéciale_pour_armatures_MS_76, qui coule

(suite de la page 6)

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gantsValeur pour la perméabilité: taux $\leq 1,30$ min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc chloroprène

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

* **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales.· Aspect:Forme:

Liquide

Couleur:

Gris clair

· Odeur:

Typique

· valeur du pH:

non applicable

· Changement d'étatPoint de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 145,2 °C· Point d'éclair

31 °C

· Température d'inflammation:

480 °C

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS 76, qui coule

(suite de la page 7)

· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,2 Vol %
Supérieure:	8,9 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6 hPa
· Densité à 20 °C:	1,37 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	28,3 %
Teneur en substances solides:	31,6 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
 - Polymérisation par dégagement de chaleur.
 - Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
 - Réactions aux alcalis puissants.
 - Réactions aux acides puissants.
 - Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	11693 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	42,1 mg/l (rat)

100-42-5 styrène

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD-Prüfrichtlinie 402)
Inhalatoire	LC50/4h	9,5 mg/m3 (mouse)
	LC50/4 h	11,8 mg/l (rat)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 8)

	NOAEC	4,34 mg/l (rat)
· Effet primaire d'irritation:		
· Corrosion cutanée/irritation cutanée		Provoque une irritation cutanée.
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Provoque une sévère irritation des yeux.
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)		
· Mutagénicité sur les cellules germinales		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Cancérogénicité		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction		Susceptible de nuire au fœtus.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique		Peut irriter les voies respiratoires.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée		Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
· Danger par aspiration		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

100-42-5 styrène

EC50/96h	0,15-6,2 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50	500 mg/l (BES) (ISO Vorschrift 8192-1986 E)
	5,5 mg/l (Photobac. phosphoreum)
IC50/72h	4,9 mg/l (green alge)
	1,4 mg mg/l (selenastrum capricornutum)
IC5/8d	> 200 mg/l (Scenedesmus quadricauda)
EC10/16h	72 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/16h	> 72,0 mg mg/l (pseudomonas putida)
EC50/8d	> 200 mg/l (Scenedesmus quadricauda)
EC50/72u	>1-<10 mg/l (green alge)
EC20/0.5h	140 mg/l (BES) (OECD 209)
NOEC/21d	1,01 mg/l (daphnia magna)
EC10	0,28 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (EPA OTS 797.1050)
EC50/48h	0,56 mg/l (green alge)
	4,7 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	0,46-4,9 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	>1-<10 mg/l (piscis)
	25,0 mg/l (lem)
	3,24-4,99 mg/l (pimephales promelas)
	4,02 mg/l (Pimephales promelas)
	58,75-95,32 mg/l (poecilia reticulata)
LC50/72h	4,9 mg/l (green alge)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 9)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Alcool

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN3269
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER
- **IMDG, IATA** POLYESTER RESIN KIT
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR**
- 
- **Classe** 3 (FT3) Liquides inflammables.
- **Étiquette** 3
- **IMDG**
- 
- **Class** néant

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle spéciale pour armatures MS_76, qui coule

(suite de la page 10)

· <u>Label</u>	3
· <u>IATA</u>	
	
· <u>Class</u> · <u>Label</u>	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · <u>Marine Pollutant:</u>	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · <u>No EMS:</u> · <u>Stowage Category</u>	Attention: Liquides inflammables. F-E,S-D A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· <u>Indications complémentaires de transport:</u>	
· <u>ADR</u> · <u>Quantités limitées (LQ)</u> · <u>Quantités exceptées (EQ)</u> · <u>Catégorie de transport</u> · <u>Code de restriction en tunnels</u>	5L Code: See 3 E
· <u>IMDG</u> · <u>Limited quantities (LQ)</u> · <u>Excepted quantities (EQ)</u>	5L Code: See SP340
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	UN 3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER, 3, III

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· <u>Directive 2012/18/UE</u> · <u>Substances dangereuses désignées - ANNEXE I</u> · <u>Catégorie SEVESO</u> · <u>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas</u> · <u>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut</u> · <u>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII</u> · <u>Prescriptions nationales:</u> · <u>Indications sur les restrictions de travail:</u>	Aucun des composants n'est compris. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES 5.000 t 50.000 t Conditions de limitation: 3, 48 Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
--	---

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle_spéciale_pour_armatures_MS_76, qui coule

(suite de la page 11)

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- VOC EU 386,3 g/l
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H300 Mortel en cas d'ingestion.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H332 Nocif par inhalation.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H361d Susceptible de nuire au fœtus.
 - H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
 - H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique: Laboratoire
- Contact: Dieter Zimmermann
- Elke Hake
- Fon ++49 (0)911 64296-59
- @mail E.Hake@akemi.de
- Acronymes et abréviations:
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 - Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 - Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 - Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 - Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 - Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 - Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 - STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 - STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
 - Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2017

Numéro de version 1

Révision: 28.02.2017

Nom du produit: Colle_spéciale_pour_armatures_MS_76, qui coule

(suite de la page 12)

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique –
Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique –
Catégorie 3

FR